

Communiqué de presse

Guyancourt, le 21 novembre 2019

ADHESION DU DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE AU SYNDICAT MIXTE OUVERT YVELINES NUMERIQUES

L'assemblée départementale des Hauts-de-Seine, menée par Patrick Devedjian, a voté lors de la séance plénière du 18 octobre dernier l'adhésion du Département au syndicat mixte ouvert (SMO) Yvelines Numériques. Entérinée au conseil syndical d'Yvelines Numériques ce 21 novembre, cette adhésion présente de forts enjeux pour le Département des Hauts-de-Seine qui rejoint désormais le premier opérateur interdépartemental à la disposition des collectivités dans le domaine du numérique.

L'intégration du Département des Hauts-de-Seine permet, dans un premier temps, de lui transférer la compétence « vidéoprotection » afin de renforcer la convergence des politiques du Département avec celui des Yvelines. En outre, l'ensemble des compétences d'Yvelines Numériques peuvent être mises à la disposition des communes et organismes publics des Hauts-de-Seine.

Plus de synergies pour les deux territoires

Agrandi, le périmètre d'intervention d'Yvelines Numériques est source de multiples bénéfices pour le nouveau territoire :

- Les activités d'Yvelines Numériques seront, en tout ou partie, mises à la disposition des collectivités ou des établissements membres des deux Départements.
- Les besoins numériques du territoire pourront être totalement couverts, notamment le numérique éducatif : les collégiens des deux Départements bénéficieront des mêmes services, facilitant les projets éducatifs menés conjointement. Avec une vision commune en matière de « citoyenneté numérique¹ », les Yvelines et les Hauts de Seine seront plus influents pour mettre en place une politique innovante et des outils pertinents.
- Les études, les solutions et l'expertise nécessaires à la conduite des projets numériques des deux Départements - aménagement numérique du territoire, numérique éducatif, vidéoprotection et centrale d'achat - pourront être mutualisées, permettant ainsi de générer des économies d'échelle.

Des projets éducatifs interdépartementaux dès cette rentrée 2019

Cette adhésion permet d'accentuer les initiatives lancées par les deux Départements en matière de numérique éducatif et d'accroître les capacités d'investissement. A titre illustratif, 5 projets sont proposés aux collèges des deux Départements et visent à faire travailler les collégiens sur une problématique transversale permettant de développer les compétences du 21^e siècle et favoriser l'inclusion scolaire via les apprentissages et le numérique.

- **Robotyc**, conçu en partenariat avec la Dane², ce projet permet depuis 2016 aux collégiens de 3^e, notamment scolarisés en ULIS, UPE2A et SEGPA³, d'explorer la programmation, le codage, les sciences en travaillant ensemble autour d'un projet. Pour cette 5^e édition, le thème est « Le robot écolo : trieur de déchets ».

¹ Autonomisation des enfants et des adolescents par l'acquisition de compétences numériques requises dans le socle commun des compétences du 21^{ème} siècle

² La délégation académique au numérique éducatif de l'académie de Versailles

³ Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A), Sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)



- **Sur les chemins de l'école**, propose aux collégiens allophones de travailler tout au long de l'année scolaire, sur la rédaction d'un journal numérique respectant un cahier des charges précis. Ce programme, également conçu en partenariat avec la Dane, permet de faciliter l'apprentissage du français autour des particularités de la scolarité dans leur pays d'origine et en France.
- **Défi'Bot**, offre la possibilité aux collégiens de faire de la programmation robotique.
- **Imagine ton collège** : ce projet consiste à imaginer l'aménagement d'un ou deux espaces du collège autour de la conception et modélisation 3D (virtuelle), puis la réalisation d'une maquette de l'espace à l'échelle en intégrant des éléments d'impression 3D.
- **Mise à disposition via l'ENT⁴**, qui est l'outil commun aux établissements, familles et collégiens des deux Départements, de trois services numériques : Enseigno (soutien scolaire en ligne), Playbac (presse numérique quotidienne) et Madmagz (outil en ligne de création de journaux et magazines).

L'adhésion du Département des Hauts-de-Seine au syndicat mixte ouvert permet de renforcer la pertinence de nouveaux projets « SmartCity » communs, thématique sur laquelle les deux Départements souhaitent pouvoir proposer des solutions en matière de patrimoine, d'environnement ou encore de mobilité. Il s'agit de se doter des outils permettant de piloter et de gérer avec une efficacité renforcée les territoires, tout en partageant des données et des informations avec le citoyen au cœur de son quotidien.

Dès cette adhésion entérinée, le SMO est amené à prendre comme nouvelle appellation « Seine et Yvelines Numérique » dont l'identité visuelle sera dévoilée le 17 décembre prochain.

Nouvelle étape vers la fusion des Hauts de Seine et des Yvelines

Cette adhésion s'inscrit dans la continuité du projet de fusion des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines engagé depuis 2017 avec notamment la création d'un Etablissement Public Interdépartemental, des Directions Unifiées pour les Bâtiments et l'Education et, en octobre dernier, le premier groupement d'intérêt public interdépartemental de l'insertion : ActivitY'.

Les deux Départements ont placé le développement économique et notamment l'innovation au cœur de leurs politiques publiques : déploiement du très haut débit, encouragement des entreprises à investir massivement dans la R&D, constitution de pôles de compétitivité sur le territoire, développement de la formation et des viviers de compétences etc. Ces actions initiées conjointement par les deux Départements visent à constituer **un territoire d'innovation, attractif et stimulant**. Ils peuvent également s'appuyer sur des caractéristiques géographiques et politiques similaires.

A propos d'Yvelines Numériques

Créé en 2016, Yvelines Numériques est l'établissement public d'aménagement numérique du territoire présidé par Monsieur Pierre Bédier. Il réunit 259 communes des Yvelines pour porter les projets digitaux en synergie. Il a pour mission de développer et piloter de nouveaux services numériques innovants et mutualisés. A cet effet, il met à la disposition des communes, intercommunalités, et établissements publics des solutions pour l'aménagement numérique du territoire, le numérique éducatif, la vidéoprotection et les télécoms.

L'aménagement numérique du territoire yvelinois s'inscrit dans le Plan France Très Haut Débit, initié par l'Etat début 2010. Le Conseil départemental des Yvelines, Yvelines Numériques et TDF se sont engagés, en 2016, pour que tous les habitants des zones rurales des Yvelines puissent bénéficier du Très Haut Débit d'ici fin 2020.

CONTACTS PRESSE :

YVELINES NUMERIQUES

Judith THEPOT

Directrice Marketing et Communication

Tél. : (+33)6.66.17.14.43

Courriel : jthepot@Yvelinesnum.fr

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Amélie CHABUET

Attachée de presse

Tél. : (+33)1.47.29.35.78

Courrier : achabuet@hauts-de-seine.fr

⁴ Espace Numérique de travail